

Plaisance et pêche

Requêtes, revendications... pour faire avancer les choses

Nous entamons dans notre précédent numéro le rapport moral et d'activité du Président de la F.N.P.P.S.F. (Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France), Jean Kiffer. La combativité de ce dernier, le dynamisme de sa Fédération ont fait en peu d'années de la F.N.P.P.S.F. une structure qui compte dans le paysage de la pêche associative et de loisir et l'on se demande même si elle ne va pas dépasser la F.F.P.M. (Fédération Française de Pêche en Mer), qui s'est surtout focalisée sur l'organisation de concours.

Néanmoins, les deux fédérations de pêcheurs en mer, réunies au sein d'une synergie positive, ferraillent de concert pour tenter d'améliorer les conditions d'exercice à la fois de leurs adhérents, mais aussi de tous ceux qui, à pied, du bord ou en bateau, profitent d'un des derniers espaces de liberté.

Nous poursuivons la publication du rapport d'activité du Président Kiffer sur d'autres thèmes sensibles évoqués lors de cette Assemblée générale.

Sécurité

“La D240 (réglementation de sécurité - division 240) est aujourd'hui en place. La simplification des textes et la responsabilisation des chefs de bord constituent une véritable avancée... Nous aurions souhaité que la dispense des fumigènes et des fusées parachutes accordée aux bateaux disposant d'une V.H.F. ASN, couplée à un G.P.S., soit étendue à tous types de V.H.F. Nos demandes répétées concernant l'usage de la V.H.F. semblent aboutir. Dès cette année, l'usage des V.H.F. portables de moins de 6 watts ne nécessitera plus de licence ni de C.R.R. (Certificat Restreint de Radiotéléphoniste.) De plus un nouveau C.R.R. simplifié va être intégré à l'actuel permis côtier. Un système d'équivalence sera établi pour les détenteurs du permis actuel. Dans un tel contexte, le travail de formation et de sensibilisation effectué par nos associations auprès des usagers devient plus que jamais primordial. Les expérimentations concernant la “météo en boucle”, réalisées à partir des émetteurs de Toulon, Etel et Chassiron, sont très concluantes. En 2010, plusieurs nouveaux émetteurs, dont l'un sur la côte Manche Ouest, devraient être mis en service.

La généralisation de ce service tant attendu par les plaisanciers devrait être effective en 2012.

Le serpent de mer concernant les engins pyrotechniques n'en finit pas. Incroyable ce pays où l'on est incapable de résoudre un problème, certes délicat mais essentiel, pour la sécurité des usagers que nous sommes ! La solution qui consiste à limiter par ailleurs le nombre de fusées périmées n'est qu'un pis aller et n'apporte aucune véritable solution sur le fond... Nous renouvelons notre demande, déjà exprimée l'an passé auprès du C.S.N.P.S.N. (Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques), de rouvrir ce dossier qui nous embarrasse depuis de si nombreuses années. En effet, il est grand temps de mettre un terme à cette grotesque situation, indigne d'un pays dit développé !

La réforme des permis de conduire les bateaux à moteur s'est faite sans grosses difficultés. Les investissements nécessaires et le nombre d'heures exigées se traduisent inévitablement par une hausse significative de ce permis. Après une baisse sensible constatée du nombre de candidats, la situation semble petit à petit redevenir normale. Les charges liées à la gestion administrative ont considérablement augmenté et les

examens exigés pour les formateurs constituent un obstacle sérieux au maintien et au développement d'une telle activité dans nos associations. Dans cet esprit, il est important de rappeler le rôle crucial tenu par nos associations, qui continuent malgré tout à proposer des préparations aux permis à prix modique."

Infrastructures portuaires

"Le fonctionnement des C.L.U.P. (Comité Local des Usagers Permanents du Port), quand ils existent, ne nous satisfait pas. Cette concertation de façade n'en est pas vraiment une et la transparence budgétaire est loin d'être évidente. Tout est prétexte à justifier les augmentations des tarifs. L'indexation sur l'indice TPO2 et les taxes d'imposition sont terriblement pénalisantes pour les usagers, ainsi pris fréquemment en otages. Ils sont souvent les principaux, voire parfois les uniques financeurs de ces infrastructures !

Nous renouvelons notre demande d'ouverture d'un groupe de travail au sein du C.S.N.P.S.N. pour mettre à plat ce dossier et proposer des solutions innovantes et susceptibles de mieux prendre en compte les intérêts des usagers. À cet égard, il serait pertinent de prendre en considération les réflexions menées à ce sujet dans certains départements pilotes.

L'atout économique considérable que constitue la plaisance n'est véritablement pas mis en valeur. Avec une politique plus incitative en ce domaine, la situation économique de bon nombre de départements littoraux serait significativement améliorée. La plaisance et la pêche en mer sont une véritable chance pour la France, mais nos responsables, curieusement, semblent parfois l'ignorer.

À l'occasion du Salon Nautique 2006, on nous avait annoncé une augmentation importante du nombre de places dans les ports. Plus de deux ans après qu'en est-il vraiment ? La plupart des projets semblent enlisés. Quelques-uns seulement arrivent à voir le jour, malgré des contraintes environnementales de plus en plus incontournables. Pourtant, les pollutions liées à nos activités sont infimes. C'est ce qui ressort de toutes les enquêtes faites à ce sujet.

Saura-t-on enfin sortir de cet immobilisme ? Nous notons aussi un très grand retard dans les équipements portuaires, autant pour la récupération des déchets que pour les aires de carénage. Saluons toutefois les efforts considérables accomplis dans certains ports, sans que cela ne pénalise significativement les usagers, en particulier grâce aux soutiens financiers obtenus auprès des conseils généraux ou aux fonds européens spécialement dédiés à ce genre d'investissement. Nous tenons aussi à souligner le manque criant de cales de mise à l'eau. De manière à résorber les carences actuelles, nous



Jean Kiffer

demandons que les cales existantes soient préservées et entretenues et que la construction de nouvelles cales soit envisagée dans les plus brefs délais."

Communication

"Comme vous l'avez sûrement remarqué, notre communication s'est considérablement étoffée depuis quelques années... Elle reste un de nos objectifs prioritaires. Je note avec satisfaction le chemin parcouru et je mesure aussi tout le chemin qui nous reste à faire pour asseoir notre crédibilité au niveau européen notamment. Notre revue "Pêche Plaisance" reste notre principal atout. Maintenant diffusée à près de 18.000 exemplaires, elle a atteint un niveau de qualité très satisfaisant. La diffusion aux élus et aux autorités locales, dans tous les ministères concernés par notre activité, nous a permis de mieux nous faire connaître et contribue grandement à améliorer notre crédibilité. Je tiens à remercier publiquement tous ceux qui, de près ou de loin, y contribuent. La diffusion du guide des bonnes pratiques dans les départements où cela a été possible, grâce à l'aide des conseils généraux et des communautés de communes, a été pour nous un formidable vecteur de communication.

Il est aujourd'hui diffusé sur la presque totalité du territoire et nous entendons étendre l'opération en 2010. Il reste encore des millions d'usagers à informer et à sensibiliser. Je compte sur tous les responsables locaux et départementaux pour faire les démarches nécessaires et convaincre les pouvoirs publics, mais aussi les sponsors privés, de l'intérêt majeur de cette opération dont l'objectif premier est de favoriser l'émergence d'une plaisance et d'une pêche propres et durables. Notre participation aux journées "J'apprends la Mer... et je la respecte", jumelées cette année avec la fête du nautisme, sera pour nous l'occasion d'organiser une journée nationale de toutes les pêches en mer. Ce temps fort nous permettra de mettre en évidence l'ensemble des supports pédagogiques que nous avons conçus ensemble et de présenter nos toutes dernières innovations dans ce domaine."

Effectifs

"Malgré la crise, nous continuons à progresser

de façon significative et l'année 2010 s'annonce plus que prometteuse. Nous avons déjà enregistré l'entrée de nombreuses associations et les contacts se multiplient. Nous récoltons là les fruits d'un travail acharné et de choix pertinents que nous avons faits ensemble depuis quelques années. Je vous invite à relire attentivement les orientations que nous avons élaborées et soutenues durant cette période. Elles portaient déjà en elles les prémices de ce qui fait notre force aujourd'hui : des propositions cohérentes et lucides pour la pêche récréative en France et la promotion d'une plaisance propre et durable. Les nombreuses associations qui nous rejoignent aujourd'hui le font parce qu'elles ont fait la même analyse et qu'elles savent bien que la meilleure solution pour assurer leur défense et leur avenir c'est de nous rejoindre.

Je voudrais aussi remercier tous les présidents départementaux et régionaux pour les efforts consentis sur leur secteur, tous les anonymes qui, spontanément, ont pris leur bâton de pèlerin pour aller porter la bonne parole sur les quais, sur les pontons et autres lieux de notre littoral. Merci à tous d'assurer ainsi la pérennité de notre Fédération. Je suis convaincu que, dans les années à venir, nous allons encore considérablement progresser. Parfois les plus beaux rêves peuvent devenir réalité, à force d'obstination et de volonté : tenez par exemple, si chacun d'entre nous se fixait comme objectif de convaincre une personne, je dis bien une personne, de nous rejoindre, vous imaginez le bond spectaculaire que cela représenterait. Nous serons bientôt 30.000 et pourquoi pas un peu plus encore... Tous ensemble, nous pouvons encore faire beaucoup mieux.

En conclusion je dirai que notre croissance se confirme et s'amplifie ! C'est pour nous une très grande satisfaction. Nos positions sont cohérentes et pertinentes. Dans de nombreux domaines nous avons fini par être entendus. Notre représentativité dans les différentes structures institutionnelles s'améliore, mais il reste encore beaucoup à faire, notamment au niveau européen...

L'application de la Charte Mer en cours de signature et la généralisation des comités de suivi devrait constituer une première étape importante. Notre souci d'objectivité, de partage et de dialogue reste plus que jamais notre ligne de conduite.

Pour donner encore plus de puissance à notre action, pour faire valoir nos droits et promouvoir la plaisance et la pêche en mer, toutes les pêches en mer, à pied, du bord et en bateau, il est primordial de se rassembler, d'être plus nombreux et plus solidaires. Nous avons besoin de vous, comme vous avez besoin de nous, besoin d'une Fédération forte qui vous représente et vous défend ! Ensemble, nous pourrions mieux nous faire entendre. Ensemble et seulement ensemble nous réussirons." ■